



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Face to face**

MODE DE PARTICIPATION  
**Paris**  
**Palais Brongniart de 9h à 13h (suivi d'un déjeuner buffet)**

DATE  
**23 Novembre 2010**

LIEU  
**Palais Brongniart de 9h à 13h (suivi d'un déjeuner buffet)**  
**Paris**

PARTICIPATION  
**€0**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)**  
**01 70 98 06 53**

**Seminar**

## **Gouvernance et gestion des risques dans les banques : Articulation des responsabilités entre Conseil d'administration et les métiers de contrôle**

Présentation :

- Leçons de la crise : les processus de définition et de suivi de la stratégie « risques » dans les institutions financières doivent être améliorés. La supervision de ce pilotage revient au Conseil d'administration (en s'appuyant notamment sur ses comités ad hoc) et la responsabilité de sa mise en œuvre revient à la Direction générale, qui doit mobiliser l'ensemble de l'institution, avec le concours des métiers risques et contrôle interne.

- Le Comité de Bâle a publié le 4 octobre 2010 ses « Principles for enhancing corporate governance »
- Le Comité Européen des Contrôleurs Bancaires a publié en consultation le 13 octobre son projet de Guidebook on Internal Governance qui décline les principes du Comité de Bâle et au niveau européen ;

Objectifs :

- Présenter la logique et les conséquences opérationnelles (surveillance et mise en œuvre) des principes de Bâle et de leur transposition en Europe
- Analyse pratique du fonctionnement des comités du Conseil et articulation avec les lignes métier

### **PROGRAMME**

**I- Enjeux de la gouvernance des risques dans les banques : principes du Comité de Bâle** Intervenant : **Danièle NOUY**, Secrétaire Général de l'ACP

**II- Initiatives européennes et convergences nationales** Intervenant : **Bernd RUMMEL**, Secrétariat du CECB

**III- Responsabilité et fonctionnement du comité des risques** Intervenant : **Tony WYAND**, Président du comité d'audit, de contrôle interne et des risques, Société Générale

**IV- Direction des risques : fonctionnement et enjeux d'indépendance** Intervenant : **Hubert REYNIER**, Direction des risques et des contrôles permanents groupe, Crédit Agricole

**V- Conclusion : réflexion en cours au sein de la Commission européenne sur la gestion des risques** Intervenant : **Natalia RADICHEVSKAIA**, Commission européenne

- Inscription en ligne
  - Bulletin d'inscription
- Programme

Contact : Marie-Adélaïde de Nicolay au 01 49 27 13 78, ou [contact@eifr.eu](mailto:contact@eifr.eu).